Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 51 (1906)

Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LI° Année N° 8 Août 1906

LA

Nouvelle Convention de Genève

La conférence diplomatico-technique « pour la Revision de la Convention de Genève, du 22 août 1864 » vient de tenir ses importantes assises en cette ville, du 11 juin, jour de la séance d'ouverture, au 6 juillet, date de clôture et de signature du traité remanié.

Conformément au vœu formulé par le Conférence de la Haye en 1889, le Conseil fédéral avait invité les Puissances signataires de la « Charte » humanitaire bien connue, à désigner des Délégués pour une Conférence qui se tiendrait à Genève, berceau de cette Convention, et qui aurait pour mission de reviser ce traité, en tenant compte des expériences faites au cours des quarante dernières années.

Il ne s'agissait pas de créer de toutes pièces une œuvre nouvelle; mais en s'inspirant des leçons des dernières guerres, ainsi que des critiques formulées par la science, de rendre la Convention de 1864 plus précise, plus claire, plus complète, et d'en enlever certaines dispositions reconnues impraticables ou excessives. A cet effet, le Département politique avait élaboré comme point de départ de l'ensemble des délibérations, un recueil documentaire de 106 pages in-4° (Berne, Stæmpfli), contenant en résumé l'historique des dispositions légales les plus importantes sur la matière de 1867 à 1899, ainsi qu'un extrait bibliographique des travaux de Lueder, Ziegler, Moynier, Gillot, etc., sur le but à poursuivre (1876-1902).

40